

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King West, 11^e étage

Hamilton (Ontario) L8P 4Y7

Téléphone : 800 461-7137

Rapport public modifié Page de couverture (A1)

Date d'émission du rapport modifié : 17 janvier 2025

Date d'émission du rapport d'origine : 14 janvier 2025

Numéro d'inspection : 2025-1593-0001 (A1)

Type d'inspection :

Suivi

Titulaire de permis : Ville de Hamilton

Foyer de soins de longue durée et ville : Wentworth Lodge, Dundas

RÉSUMÉ D'INSPECTION MODIFIÉ

Ce rapport a été modifié pour :

Ajouter des détails concernant un ordre de conformité délivré antérieurement et dont la conformité a été constatée lors de l'inspection.

Voir la section « Ordre(s) de conformité délivré(s) antérieurement » du rapport ci-dessous.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton119, rue King West, 11^e étage

Hamilton (Ontario) L8P 4Y7

Téléphone : 800 461-7137

Rapport public modifié (A1)**Date d'émission du rapport modifié :** 17 janvier 2025**Date d'émission du rapport d'origine :** 14 janvier 2025**Numéro d'inspection :** 2025-1593-0001 (A1)**Type d'inspection :**

Suivi

Titulaire de permis : Ville de Hamilton**Foyer de soins de longue durée et ville :** Wentworth Lodge, Dundas**RÉSUMÉ D'INSPECTION MODIFIÉ**

Ce rapport a été modifié pour :

Ajouter des détails concernant un ordre de conformité délivré antérieurement et dont la conformité a été constatée lors de l'inspection.

Voir la section « Ordre(s) de conformité délivré(s) antérieurement » du rapport ci-dessous.

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 13 et 14 janvier 2025.

L'inspection effectuée concernait :

- Plainte : n° 00136379 – Suivi de l'ordre de conformité (OC) n° 001/ 2024-1593-0004 – disposition 102 (2) b) du Règlement de l'Ontario (Règl. de l'Ont.) 246/22 Prévention et contrôle des infections, date limite pour se conformer : 5 novembre 2024.

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2024-1593-0004 relativement à la disposition 102 (2) b) du Règl. de l'Ont. 246/22

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King West, 11^e étage

Hamilton (Ontario) L8P 4Y7

Téléphone : 800 461-7137

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections (Infection Prevention and Control)

RÉSULTATS MODIFIÉS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.